

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 17 (1872)
Heft: (18): Revue des armes spéciales : supplément mensuel de la Revue Militaire Suisse

Titelseiten

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 14.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

REVUE DES ARMES SPÉCIALES

Supplément mensuel de la REVUE MILITAIRE SUISSE, n° 18 (1872).

FÊTE CANTONALE D'ARTILLERIE NEUCHATELOISE.

Sur cette fête, qui a eu lieu le 8 septembre à Neuchâtel, le *National Suisse* publie les intéressants renseignements suivants :

« Si quelques-unes de nos fêtes fédérales et cantonales ont un cachet commun de ressemblance, il en est cependant qui revêtent un caractère spécial et que les citoyens ne perdront pas l'habitude de célébrer. Nous voulons parler des réunions de sociétés militaires. Ces réunions, outre leur utilité pratique, ont l'avantage de resserrer les liens de fraternité qui doivent unir les défenseurs des libertés communes.

Aussi, à l'arrivée des trains, et suivant l'ordre du jour fixé par la section de Neuchâtel, qui fait les honneurs à la gare, était-ce un plaisir de voir d'anciens frères d'armes, de vieux amis, se chercher, s'appeler et se tendre la main de l'amitié. Voici le dernier train, celui de la Montagne, impatiemment attendu. A chaque réception, les sons joyeux de l'excellente musique militaire de Neuchâtel et les détonations du canon accueillent les arrivants.

Ma foi, cette troupe est belle. Environ 300 artilleurs officiers supérieurs et subalternes, sous-officiers et soldats sont sur les rangs. Le cercle se forme. Alors M. le lieutenant Junod, président de la fête et du Comité central, souhaite la bienvenue à tous les miliciens présents. Sa parole est précise, sympathique. Il recommande une tenue, une dignité exceptionnelles, afin que la réunion revête un caractère sérieux et que l'artilleur soit respecté autant par sa conduite que par ses terribles projectiles. L'orateur termine en portant un vivat à Sainte-Barbe, vivat accueilli et répété par toutes les poitrines.

Une première collation est offerte dans les jardins de la gare, puis le départ s'effectue pour le Mail. Trois officiers supérieurs assistent à la fête : MM. les lieutenants-colonels J. Grandjean, L.-C. Lambelet et Sacc, le premier spécialement pour l'artillerie.

Au Mail, à teneur du programme, a lieu le concours de pointage et l'école de conduite, cette dernière, pour les soldats du train, est dirigée par M. le capitaine Michel Jacky. Le manque d'espace ne nous permet pas de donner connaissance des résultats, qui ont été jugés bons pour les uns et pour les autres.

A 11 heures, une deuxième collation, avec les vins d'honneur offerts abondamment par les Neuchâtelois, est préparée sous les beaux ombrages du Mail. Rien de plus pittoresque que ces figures réjouies des jeunes et des vieux, ces variétés d'anciens et nouveaux uniformes, képis de vieille date et modernes coiffures avec pompons conformes. Cette vieille moustache, ces figures martiales, ce képi vénérable témoignent de bons et loyaux services, et tranchent avec l'air encore enjoué des récentes recrues, fiers de leurs nouveaux uniformes, heureux de se rencontrer côté à côté et pêle-mêle parmi les vétérans de l'armée suisse.

Pendant la matinée, nos miliciens ont eu l'occasion de visiter l'Observatoire et le Pénitencier, occasion dont ils ont profité avant le retour en ville.

L'assemblée générale, à l'Hôtel-de-Ville, a été très intéressante. Présidée par M. Junod, elle avait pour but essentiel la tractation des affaires de la Société, qui compte 4 sections et 126 membres.

Décharge complète a été donnée à la section de Neuchâtel, avec remerciements pour son zèle et sa bonne administration.